



RÈGLEMENT DE

# GESTION SPORTIVE

2020-2021

# VIE INTERNATIONALE

<b>RÈGLEMENT DE SÉLECTION ÉQUIPES DE FRANCE ÉPREUVES OLYMPIQUES ET MONDIALES ISSF PARALYMPIQUES WSPS</b>	<b>5</b>
<b>A.1. MODE DE SÉLECTION ÉPREUVES OLYMPIQUES ET MONDIALES ISSF ET PARALYMPIQUES WSPS</b>	<b>6</b>
<b>A.2. CHAMPIONNAT D'EUROPE 10 M ISSF</b>	<b>7</b>
PRINCIPES ET RÈGLES DE SÉLECTION	9
PRINCIPES ET RÈGLES DE SÉLECTION (CIBLE MOBILE)	11
<b>A.3. COUPES DU MONDE ISSF CIBLE ET PLATEAU</b>	<b>12</b>
RÈGLES DE SÉLECTION - SÉNIORS/DAMES/JUNIORS	12
<b>A.4. CHAMPIONNAT D'EUROPE PLATEAU ET CIBLE (25/50 METRES)</b>	<b>13</b>
RÈGLES DE SÉLECTION PLATEAU JUNIORS	14
PRINCIPES ET RÈGLES DE SÉLECTION	17
<b>A.5. CHAMPIONNAT D'EUROPE 300M</b>	<b>19</b>
PRINCIPES ET RÈGLES DE SÉLECTION	19
<b>A.6. CHAMPIONNATS D'EUROPE ET DU MONDE CIBLE MOBILE</b>	<b>20</b>
RÈGLES DE SÉLECTION	20
<b>A.7. CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIORS PLATEAU – CIBLE</b>	<b>21</b>
RÈGLES DE SÉLECTION (PLATEAU)	21
RÈGLES DE SÉLECTION (CIBLE)	22
<b>A.8. CHAMPIONNAT D'EUROPE 10 M PARA-TIR</b>	<b>24</b>
RÈGLES DE SÉLECTION CARABINE ET PISTOLET	24
RÈGLES DE SÉLECTION DEFICIENTS VISUELS	25
<b>A.9. COUPES DU MONDE PARA-TIR</b>	<b>26</b>
RÈGLES DE SÉLECTION CARABINE ET PISTOLET	26
RÈGLES DE SÉLECTION CARABINE ET PISTOLET	27
<b>A.10. CHAMPIONNAT DU MONDE PARA-TRAP</b>	<b>28</b>
RÈGLES DE SÉLECTION PARA-TRAP	28
<b>A.11. RÈGLES SPÉCIFIQUES APPLICABLES À TOUS LES SÉLECTIONNÉS</b>	<b>30</b>
CALENDRIER INTERNATIONAL 2021	31
CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX DE RÉFÉRENCE 2021	31
COMPÉTITIONS INTERNATIONALES	32
EUROPÉENNES & MONDIALES 2021	32
COMPÉTITIONS INTERNATIONALES ÉLIGIBLES 2021	33

# ORGANISATION DES COLLECTIFS NATIONAUX RÈGLEMENT DE SÉLECTION ÉQUIPES DE FRANCE ÉPREUVES MONDIALES NON ISSF

35

<b>B.1. LES COLLECTIFS NATIONAUX</b>	<b>36</b>
<b>B.2. CRITÈRES D'ENTRÉE DES COLLECTIFS ARBALÈTE FIELD</b>	<b>37</b>
<b>B.3. CRITÈRES D'ENTRÉE DES COLLECTIFS ARBALETE MATCH</b>	<b>38</b>
<b>B.4. CRITÈRES D'ENTRÉE DES COLLECTIFS DU BENCH-REST</b>	<b>40</b>
<b>B.5. CRITÈRES D'ENTRÉE DES COLLECTIFS DU TIR SPORTIF DE VITESSE</b>	<b>41</b>
<b>B.6. CRITÈRES DE SORTIE DES COLLECTIFS : ARBALÈTE FIELD, TIR SPORTIF DE VITESSE, BENCH-REST&amp;RIMFIRE</b>	<b>42</b>
<b>B.7. ÉPREUVE DE SÉLECTION</b>	<b>42</b>
<b>B.8. MODALITÉS DE SÉLECTIONS DES ÉQUIPES DE FRANCE AUX CHAMPIONNATS DE RÉFÉRENCE</b>	<b>42</b>
□ ARBALÈTE FIELD – <i>ENTRAINEUR : YVES LEJARD</i>	43
□ ARBALÈTE MATCH – <i>ENTRAINEUR : CHRISTOPHE GENG</i>	44
□ TIR SPORTIF DE VITESSE – <i>ENTRAINEUR : OLIVIER BIANCHI</i>	45
□ BENCH REST – <i>ENTRAINEUR : REMI MORENO-FLORES</i>	46
□ SILHOUETTES MÉTALLIQUES – <i>ENTRAINEUR : JEAN-FRANÇOIS RAYBAUT</i>	47
□ ARMES ANCIENNES – <i>ENTRAINEUR : OLIVIER BIANCHI</i>	48
<b>B.9. RÉCAPITULATIF DES MODALITÉS DE SÉLECTIONS DES ÉQUIPES DE FRANCE AUX CHAMPIONNATS DE RÉFÉRENCE</b>	<b>49</b>
<b>B.10. CALENDRIER INTERNATIONAL 2021</b>	<b>51</b>

## **Préambule :**

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle dans le monde nous sommes dans l'impossibilité de prévoir avec certitudes, au moment de la rédaction de ce document, que toutes les compétitions pourront se dérouler dans les conditions annoncées. Ainsi, en fonction de l'évolution du calendrier international nous serons peut-être amenés à modifier les modalités qui sont définies dans ce document. Toute modification fera l'objet d'une publication sur le site fédéral et d'une mise à jour des modalités de sélection si besoin.

# **RÈGLEMENT DE SÉLECTION ÉQUIPES DE FRANCE ÉPREUVES OLYMPIQUES ET MONDIALES ISSF PARALYMPIQUES WSPS**

## **A.1. MODE DE SÉLECTION ÉPREUVES OLYMPIQUES ET MONDIALES ISSF ET PARALYMPIQUES WSPS**

### **Mode de sélection aux compétitions internationales**

La Direction Technique Nationale propose d'exposer les modalités des systèmes de sélection.

Il convient en effet :

- de rappeler les objectifs de la saison sportive 2020/2021
- de mieux définir les termes afférents aux sélections et de proposer de nouvelles modalités
- de préciser les principes de sélection
- de définir le rôle de l'encadrement national

### **Objectifs ISSF**

- Jeux Olympiques - Tokyo
- Championnat d'Europe 10 M – Lohja
- Championnat d'Europe Pistolet/Carabine/Plateau - Osijek
- Coupes du monde Pistolet/Carabine/Plateau
- Championnat du monde juniors – Las Palmas
- Coupe du monde juniors Pistolet/Carabine/Plateau – Suhl
- Coupe du monde juniors Plateau – Almaty
- Championnat du Monde et d'Europe Cible Mobile – Châteauroux

### **Objectifs IPC (WSPS)**

- Jeux paralympiques – Tokyo
- Coupes du monde Para-Tir - Al Ain et Lima
- Championnat d'Europe 10 m - Lohja
- Championnat du monde Paratrap

Ces échéances constituent les compétitions majeures de l'année 2021 pour la FFTir.

Il est donc nécessaire d'organiser une préparation rigoureuse et de poser des principes de sélections, individuels et collectifs, afin de présenter des sportifs capables d'atteindre les podiums.

## **A.2. CHAMPIONNAT D'EUROPE 10 M ISSF**

**Pistolet/Carabine**  
**LOHJA (Finlande) – 26 février au 8 mars 2021**

### **Modalités de sélection**

Le programme d'actions et la proposition de sélection découlent de la stratégie sportive mise en œuvre par la Direction Technique Nationale avec pour objectif principal de constituer les équipes de France.

Le championnat d'Europe constitue en 2021, une épreuve de qualification pour les Jeux Olympiques de Tokyo.

Les critères de sélection sont donc définis pour répondre à l'objectif prioritaire : le gain de quota olympique

#### **▪ Catégorie Sénior/Junior Carabine et Pistolet**

##### **MATCHS PRÉLIMINAIRES**

Les tireurs des collectifs nationaux 10m séniors et juniors 2021 devaient avoir accès à un match international de préparation en novembre sur lequel ils auraient pu réaliser les minimums de qualification imposés.

Devant des problématiques liées à la situation sanitaire, ces déplacements internationaux ont dû être annulés.

Ce match a été reprogrammé sur Châteauroux, au CNTS, les 28 et 29 novembre 2020. Seuls les collectifs Tokyo 2021 et juniors 10m peuvent y avoir accès.

**Date** : du 28 au 29 novembre 2020

**Lieux** : CNTS Châteauroux

**Programme** : 2 matchs au Pistolet - 2 matchs à la Carabine + finales scratch (toutes catégories confondues, sénior/junior/homme/femme)

**Catégorie**: JF/Dames-JG/Sénior Carabine/Pistolet

**Critères d'accès** : Seuls les collectifs Tokyo 2021 et juniors 10m sont convoqués

##### **Classement** :

Un classement scratch sera établi par catégorie selon les performances réalisées lors des 2 matchs au pistolet et 2 matchs à la carabine. (JG + séniors, JF + Dames)

**Finale** : Dans le cadre de la préparation des athlètes, une finale sera réalisée à l'issue de chaque compétition en pistolet et carabine.

- 1 finale à partir d'un classement scratch toute catégorie en carabine
- 1 finale à partir d'un classement scratch toute catégorie en pistolet

## ÉVALUATIONS NATIONALES 10 M

Organisée en décembre, cette étape sélective est placée en fonction du calendrier international de façon à offrir aux tireurs la possibilité de l'exploiter au mieux et de pouvoir planifier et organiser leur préparation spécifique aux championnats ou aux compétitions internationales auxquels ils seraient sélectionnés.

**Date** : du 15 au 17 décembre 2020

**Lieux** : CNTS Châteauroux

**Programme** : 2 matchs au Pistolet - 2 matchs à la Carabine + finales

**Catégorie**: JF/Dames-JG/Séniors Carabine/Pistolet

**Critères d'accès** : (ces critères seront également applicables pour l'accès aux évaluations nationales sur la saison 2021/2022)

- Les 15 premiers du classement national des épreuves **juniors** 10 mètres, collectifs nationaux inclus (classement national arrêté le 31 août 2020).

- Les tireurs **séniors et dames** des collectifs 10m et ceux ayant réalisé la performance (selon le tableau joint) lors d'un match inscrit au classement national arrêté au 31 août 2020.

PERFORMANCE DEMANDÉE pour l'accès aux évaluations nationales	
Épreuves	Performance à réaliser au moins une fois, permettant un examen du comité de sélection
<i>Pistolet 10 M Dame</i>	<b>568</b>
<i>Carabine 10 M Dame</i>	<b>618</b>
<i>Pistolet 10 M Senior</i>	<b>574</b>
<i>Carabine 10 M Senior</i>	<b>618</b>

- Un groupe de tireurs de la filière Cadets sera invité à participer à l'épreuve de la sélection nationale. Les résultats réalisés seront pris en compte dans le cadre d'une éventuelle sélection en équipe de France Junior.

- La mise à jour des catégories d'âge sera réalisée avant d'établir les listes des tireurs invités.

**Classement** :

Un classement scratch sera établi par épreuve selon les performances réalisées lors des 2 matchs au pistolet et 2 matchs à la carabine. (JG + séniors, JF + Dames)

**Finale** :

Dans le cadre de la préparation des athlètes, des finales seront réalisées à l'issue de chaque compétition en pistolet et carabine.

- 1 finale classement scratch par discipline et par catégorie (1 finale masculine, 1 finale féminine)
- 1 finale junior dans chaque catégorie pour celles et ceux qui n'auront pas eu accès à la finale scratch.

## PRINCIPES ET RÈGLES DE SÉLECTION

L'objet de cette partie du document est de formaliser les principes et les règles de sélection qui permettront d'identifier les tireurs Français susceptibles de remporter des quotas olympiques et des médailles lors du championnat d'Europe 10 mètres.

### JUNIORS GARÇONS/FILLES – SENIORS/DAMES

#### Carabine/Pistolet

#### **Règles spécifiques**

□□ Pour composer les équipes de France au championnat d'Europe 10 m, le comité de sélection peut retenir un ou plusieurs juniors en cas de performance répondant aux critères des catégories seniors et dames (principe du classement scratch).

Pour prétendre à la sélection du championnat d'Europe 10 mètres, un niveau de performance individuel est exigé par épreuve et catégorie. Le comité de sélection est chargé de constituer l'équipe de France qui participera au championnat d'Europe en s'appuyant prioritairement sur les références internationales prenant en compte les deux derniers championnats d'Europe 10 mètres.

REFERENCES INTERNATIONALES	
Épreuves	Performance à réaliser au moins une fois, permettant un examen du comité de sélection
<i>Pistolet 10 M Dame</i>	<b>574</b>
<i>Carabine 10 M Dame</i>	<b>626,9</b>
<i>Pistolet 10 M Senior</i>	<b>578</b>
<i>Carabine 10 M Senior</i>	<b>627,3</b>
<i>Pistolet 10 M JF</i>	<b>561</b>
<i>Carabine 10 M JF</i>	<b>623,3</b>
<i>Pistolet 10 M JG</i>	<b>568</b>
<i>Carabine 10 M JG</i>	<b>621,2</b>

La composition des équipes mixtes sera effectuée selon les performances des tireurs sélectionnés dans les épreuves en individuel à l'issue des épreuves qualificatives.

Si plus de 3 tireurs réalisent la performance demandée, la sélection s'effectuera au regard du nombre de fois où la performance demandée a été réalisée sur l'ensemble des matches.

En cas d'égalité, c'est la meilleure performance qui sera prise en compte, puis la deuxième si besoin.

La sélection d'un 3<sup>e</sup> tireur permettant l'inscription d'une équipe (Team match) sera étudiée par le comité de sélection sur la base des résultats réalisés.

**Comité de sélection** : il est chargé de sélectionner les tireurs représentant la France dans les championnats continentaux (championnat du Monde et d'Europe...). Il est composé au minimum de trois personnes :

- le Président de la FFTir ou son représentant
- le Directeur Technique National ou son représentant
- la directrice du haut niveau et de la performance
- les entraîneurs responsables et directeurs de disciplines concernés

Le comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des résultats réalisés au cours de la saison sportive, mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque tireur.

### **Championnat d'Europe 10 M**

La sélection nominative des tireurs sera officialisée avant le 23 décembre 2020

## Cible mobile 10 mètres LOHJA (Finlande) – 1er au 8 mars 2021

### STAGE D'ÉVALUATIONS Cible mobile 10 M

Un stage, placé en fonction du calendrier international, permettra d'offrir aux tireurs la possibilité de l'exploiter au mieux et de pouvoir planifier et organiser leur préparation spécifique aux championnats et aux compétitions internationales auxquels ils seraient sélectionnés.

La participation sera prioritairement réservée aux membres des **collectifs 2021** et à quelques athlètes qui auront réalisé des performances significatives lors des saisons précédentes, et sur proposition des entraîneurs concernés.

### PRINCIPES ET RÈGLES DE SÉLECTION (CIBLE MOBILE)

*L'objet de cette partie du document est de formaliser les principes et les règles de sélection qui permettront d'identifier les tireurs français susceptibles de remporter des médailles lors du championnat d'Europe 10 mètres.*

Pour prétendre à la sélection au championnat d'Europe 10 mètres, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve et catégorie. Le comité de sélection est chargé de constituer l'équipe de France qui participera au championnat d'Europe en s'appuyant prioritairement sur les références internationales 10 mètres.

REFERENCES INTERNATIONALES	
Épreuves	Performance à réaliser une fois, pour un examen du comité de sélection
<i>Cible mobile 10 M Dame</i>	<b>546</b>
<i>Cible mobile mixte 10 M Dame</i>	<b>365</b>
<i>Cible mobile 10 M Senior</i>	<b>573</b>
<i>Cible mobile mixte 10 M Senior</i>	<b>380</b>
<i>Cible mobile 10 M JF</i>	<b>528</b>
<i>Cible mobile mixte 10 M JF</i>	<b>348</b>
<i>Cible mobile 10 M JG</i>	<b>560</b>
<i>Cible mobile mixte 10 M JG</i>	<b>366</b>

#### **Championnat d'Europe 10 M**

La sélection nominative des tireurs sera officialisée avant le 23 décembre 2020

## **A.3. COUPES DU MONDE ISSF CIBLE ET PLATEAU**

### **Séniors/Dames**

**LE CAIRE (Égypte) – 26 février au 8 mars 2021 (plateau)  
NEW DELHI (Inde) – 19 au 27 mars 2021 (plateau et cible)  
CHANGWON (Corée) - 16 au 26 avril 2021 (plateau et cible)  
LONATO (Italie) – 5 au 13 mai 2021 (plateau)  
BAKU (Azerbaïdjan) – 21 juin au 2 juillet 2021 (plateau et cible)**

### **Juniors**

**SUHL (Allemagne) - 3 au 11 juillet 2021 (plateau et cible)  
ALMATY(Kazakhstan) – 26 août au 6 septembre 2021**

Il nous faut appréhender, avec lucidité et ambition, la suite de l'olympiade qui conduira les meilleurs tireurs aux Jeux Olympiques de Tokyo. Cette saison sportive 2020-2021 doit être abordée par chacun, tireurs et encadrement, avec humilité et ambition, celle de gagner mais aussi avec la volonté de partage, d'échange et d'écoute, afin que chacun puisse exprimer son meilleur potentiel.

## **RÈGLES DE SÉLECTION - SÉNIORS/DAMES/JUNIORS**

### Épreuves 10/25/50 M et plateau

La participation sera prioritairement réservée aux membres des **collectifs Tokyo 2021**, et le cas échéant, aux tireurs du collectif Paris 2024 en fonction des critères définis par l'encadrement et selon les modalités suivantes :

Les entraîneurs nationaux ont à leur disposition un ensemble de critères et d'outils leur permettant d'analyser le niveau de la filière dans chaque discipline.  
Pour prétendre à la sélection, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve et catégorie.

L'encadrement proposera une liste argumentée de sélectionnables à la Direction Technique Nationale.

En cas de performance de niveau mondial, des athlètes des collectifs juniors à fort potentiel pourront compléter les délégations séniors et dames sur proposition des entraîneurs.

## **A.4. CHAMPIONNAT D'EUROPE PLATEAU et CIBLE (25/50 mètres)**

**OSIJEK (Croatie) – 23 mai au 6 juin 2021**

Le programme d'actions et la proposition de sélection découlent de la stratégie sportive mise en œuvre par la Direction Technique Nationale, avec pour objectif principal de constituer les équipes de France.

Le championnat d'Europe constitue en 2021, une épreuve de qualification pour les Jeux Olympiques de Tokyo.

Les critères de sélection sont donc définis pour répondre à l'objectif prioritaire : le gain de quota olympique et la préparation olympique.

Les tireurs dont la sélection aux Jeux Olympiques a été validée par la Commission Consultative de Sélection Olympique en 2020 sont automatiquement qualifiés pour ce championnat d'Europe. Ce match constituera une préparation aux Jeux Olympiques de Tokyo qui doivent se dérouler à l'été 2021.

### **RÈGLES DE SÉLECTION PLATEAU SENIORS/DAMES**

Les sélections nationales ne seront pas organisées pour cette échéance, par conséquent, les règles de sélection porteront sur l'analyse des résultats réalisés lors de la saison sportive 2021. Pour constituer les équipes de France, le comité de sélection aura comme éléments de référence l'ensemble des résultats internationaux qui précèdent le championnat du monde.

La participation des tireurs non sélectionnés olympiques, sera étudiée en fonction des critères définis par l'encadrement et selon les modalités suivantes :

- Pour prétendre à la sélection du championnat d'Europe, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Le comité de sélection est chargé de constituer l'équipe de France qui participera au championnat d'Europe en s'appuyant prioritairement sur l'argumentation des entraîneurs mais aussi sur les références internationales pour juger du niveau international.

- Les entraîneurs nationaux ont à leur disposition un ensemble de critères et d'outils leur permettant d'analyser le niveau de la filière dans chaque discipline.

Épreuves mixte Fosse et Skeet : La composition des équipes mixtes sera effectuée à l'issue des épreuves qualificatives, par le comité de sélection sur proposition de l'encadrement, en tenant compte des performances individuelles des tireurs sélectionnés.

## RÈGLES DE SÉLECTION PLATEAU JUNIORS

Il n'y aura pas de sélections nationales organisées pour cette échéance. Pour constituer les équipes de France, le comité de sélection prendra en considération l'ensemble des résultats internationaux à sa disposition.

Les entraîneurs nationaux ont à leur disposition un ensemble de critères et d'outils leur permettant d'analyser le niveau de la filière dans chaque discipline. L'encadrement proposera une liste argumentée de sélectionnables au comité de sélection.

Pour prétendre à la sélection au championnat d'Europe, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Le comité de sélection est chargé de constituer l'équipe de France qui participera au championnat d'Europe en s'appuyant prioritairement sur les références internationales FO et SO junior.

La performance pourra être réalisée sur les compétitions suivantes :

- Grand Prix à Larnaca (CYP)
- Tir Club France à Cernay (FRA)
- Grand Prix à Châteauroux (FRA)

REFERENCES INTERNATIONALES MONDIALES	
Épreuves	Performance à réaliser une fois, pour un examen du comité de sélection
<i>Fosse Olympique JF</i>	<b>106</b>
<i>Fosse Olympique JG</i>	<b>112</b>
<i>Skeet Olympique JF</i>	<b>102</b>
<i>Skeet Olympique JG</i>	<b>116</b>

*La composition des équipes mixtes dans les disciplines olympiques sera effectuée à l'issue des épreuves qualificatives, par le comité de sélection sur proposition de l'encadrement, en tenant compte des performances individuelles des tireurs sélectionnés.*

Si plus de 3 tireurs réalisent la performance demandée, la sélection s'effectuera au regard du nombre de fois où la performance demandée a été réalisée sur l'ensemble des matches.

En cas d'égalité, c'est la meilleure performance qui sera prise en compte, puis la deuxième si besoin.

## MODALITÉS DE SÉLECTION CIBLE SENIORS/DAMES/JUNIORS

### MATCHS PRÉLIMINAIRES

Les tireurs des collectifs 25/50m séniors et juniors 2021 devraient avoir accès à un match international de préparation en mars sur lequel ils pourront réaliser les minimums de qualification imposés.

Si des problématiques liées à la situation sanitaire devaient empêcher la tenue de cette compétition, seules les évaluations nationales (cf paragraphe suivant) permettront d'évaluer les tireurs en vue de leur sélection.

**Date** : Mars 2021

**Lieux** : selon les matchs internationaux proposés au calendrier international, à ce jour l'ISAS Dortmund.

**Catégorie**: JF – Dames – JG – Séniors / Carabine/Pistolet

**Critères d'accès** : Seuls les collectifs Tokyo 2021 et juniors 25/50m pourront réaliser la performance pouvant permettre d'accéder au championnat d'Europe.

### **ÉVALUATIONS NATIONALES 25/50 M**

Organisée en avril, cette étape sélective est placée en fonction du calendrier international de façon à offrir aux tireurs la possibilité de l'exploiter au mieux et de pouvoir planifier et organiser leur préparation spécifique aux championnats ou aux compétitions internationales auxquels ils seraient sélectionnés.

**Date** : du 6 au 11 avril 2021

**Lieux** : CNTS Châteauroux

#### **Programme** :

Épreuves olympiques 25-50m :	2 matchs au Pistolet + finales
	3 matchs à la Carabine + finales
Épreuves mondiales Séniors :	1 match au pistolet standard
	1 match au pistolet gros calibre
Épreuves mondiales juniors 25-50m :	1 match au pistolet standard JG / JF
	1 match au pistolet 25m JG

(Dans le cadre de la sélection juniors à la coupe de Monde de Suhl et au championnat du Monde 2021 des évaluations à 10m seront également organisées. Les détails sont inscrits dans les modalités de sélection du championnat concerné.)

**Catégorie**: JF/Dames-JG/Sénior Carabine/Pistolet

- La mise à jour des catégories d'âge sera réalisée avant d'établir les listes des tireurs invités.

**Critères d'accès** : (ces critères seront également applicables pour l'accès aux évaluations nationales sur la saison 2021/2022)

*Rappel* : Les tireurs dont la sélection aux Jeux Olympiques a été validée par la Commission Consultative de Sélection Olympique en 2020 sont automatiquement qualifiés pour le championnat d'Europe d'Osijek. Ce match constituera une préparation aux Jeux Olympiques de Tokyo qui doivent se dérouler à l'été 2021. Leur présence à cette évaluation nationale n'est donc pas obligatoire. Elle sera discutée avec l'entraîneur national en lien avec le calendrier de préparation.

- Les 15 premiers du classement national des épreuves olympiques **juniors** 25m JF /3x40 JF/3x40 JG à 50 mètres collectifs nationaux inclus (classement national arrêté le 31 mars 2020).

- Les 10 premiers du classement national des épreuves vitesse olympique JG à 25 mètres.

Les athlètes invités sur les épreuves de la VO Juniors pourront s'inscrire également pour tirer les épreuves du combiné 25m. Ces mêmes juniors, plus les juniors filles qui le souhaitent pourront également tirer le standard en cochant la case correspondante sur le coupon-réponse qui leur sera adressé.

- Un groupe de tireurs de la filière Cadets sera invité à participer à l'épreuve de la sélection nationale. Les résultats réalisés seront pris en compte dans le cadre d'une éventuelle sélection en équipe de France Junior.

- Les tireurs **séniors et dames** des collectifs 25/50m (+ PPC et Std Séniors) et ceux ayant réalisé la performance (selon le tableau joint) lors d'un match inscrit au classement national arrêté au 31 mars 2020.

PERFORMANCE DEMANDÉE Pour l'accès aux évaluations nationales	
Épreuves	Performance à réaliser au moins une fois, permettant un examen du comité de sélection
<i>Pistolet 25 M Dame</i>	<b>576</b>
<i>Pistolet 25 M Hommes VO</i>	<b>560</b>
<i>Carabine 3X40 Dame</i>	<b>1145</b>
<i>Carabine 3X40 Sénior</i>	<b>1150</b>

### **Classement :**

Un classement scratch sera établi par épreuve selon les performances réalisées lors des 2 matchs au pistolet et 3 matchs à la carabine. (JG + séniors, JF + Dames)

### **Finale :**

Dans le cadre de la préparation des athlètes, des finales seront réalisées à l'issue de chaque compétition en pistolet et carabine.

- 1 finale classement scratch par discipline et par catégorie (1 finale masculine, 1 finale féminine)
- 1 finale junior dans chaque catégorie pour celles et ceux qui n'auront pas eu accès à la finale scratch.

## PRINCIPES ET RÈGLES DE SÉLECTION

L'objet de cette partie du document est de formaliser les principes et les règles de sélection qui permettront d'identifier les tireurs Français susceptibles de remporter des quotas olympiques et des médailles lors du championnat d'Europe 25/50 mètres.

### JUNIORS GARÇONS/FILLES – SENIORS/DAMES

#### Carabine/Pistolet

#### Règles spécifiques épreuves olympiques

□□ Pour composer les équipes de France au championnat d'Europe 25/50 m, le comité de sélection peut retenir un ou plusieurs juniors en cas de performance répondant aux critères des catégories seniors et dames (principe du classement scratch).

Pour prétendre à la sélection du championnat d'Europe 25/50 mètres, un niveau de performance individuel est exigé par épreuve et catégorie. Le comité de sélection est chargé de constituer l'équipe de France qui participera au championnat d'Europe en s'appuyant prioritairement sur les références internationales prenant en compte les résultats de compétitions internationales précédentes.

#### Règles spécifiques épreuves mondiales JF/JG

Composition des équipes de France : le comité de sélection choisira prioritairement les tireurs dans les épreuves olympiques pour doubler ou tripler sur les épreuves mondiales (carabine 60 BC juniors filles, juniors garçons, pistolet standard, pistolet 25 mètres).

REFERENCES INTERNATIONALES	
Épreuves	Performance à réaliser au moins une fois, permettant un examen du comité de sélection
<i>Pistolet 25 M Dame</i>	<b>580</b>
<i>Pistolet 25 M Hommes VO</i>	<b>577</b>
<i>Pistolet 25 M Senior Std</i>	<b>562</b>
<i>Pistolet 25 M Senior PPC</i>	<b>574</b>
<i>Carabine 3X40 Dame</i>	<b>1172</b>
<i>Carabine 3X40 Sénior</i>	<b>1174</b>
<i>Pistolet 25 M JF</i>	<b>562</b>
<i>Pistolet 25 M JG VO</i>	<b>558</b>
<i>Pistolet 25 M JG</i>	<b>571</b>
<i>Pistolet 25 M JG/JF Std</i>	<b>555</b>
<i>Carabine 3x40 JF</i>	<b>1155</b>
<i>Carabine 3x40 JG</i>	<b>1159</b>
<i>Carabine 60 BC JF</i>	<b>615,8</b>
<i>Carabine 60 BC JG</i>	<b>616,7</b>

La composition des équipes mixtes sera effectuée selon les performances des tireurs sélectionnés dans les épreuves en individuel à l'issue des épreuves qualificatives.

Si plus de 3 tireurs réalisent la performance demandée, la sélection s'effectuera au regard du nombre de fois où la performance demandée a été réalisée sur l'ensemble des matchs.

En cas d'égalité, c'est la meilleure performance qui sera prise en compte, puis la deuxième si besoin.

En cas de conditions météorologiques défavorables à l'établissement des performances demandées, le comité de sélection se réserve le droit d'étudier au cas par cas la possibilité d'une qualification.

La sélection d'un 3<sup>e</sup> tireur permettant l'inscription d'une équipe (Team match) sera étudiée par le comité de sélection sur la base des résultats réalisés.

**Comité de sélection** : il est chargé de sélectionner les tireurs représentant la France dans les championnats continentaux (championnat du Monde et d'Europe...). Il est composé au minimum de trois personnes :

- le Président de la FFTir ou son représentant
- le Directeur Technique National ou son représentant
- la directrice du haut niveau et de la performance
- les entraîneurs responsables et directeurs de disciplines concernés

Le comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des résultats réalisés au cours de la saison sportive, mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque tireur.

**CHAMPIONNAT D'EUROPE PLATEAU et CIBLE**  
**Sélection nominative**

Plateau/Cible - séniors/dames/juniors : sera officialisée avant le 23 avril 2021

## **A.5. CHAMPIONNAT D'EUROPE 300m**

**OSIJEK (Croatie) – 23 mai au 6 juin 2021**

### **PRINCIPES ET RÈGLES DE SÉLECTION**

#### **SENIORS/DAMES**

**La procédure de sélection des équipes de France prendra en considération les éléments suivants :**

Les tireurs sélectionnés au championnat d'Europe seront prioritairement issus des collectifs nationaux.

- évaluations opérées sur les actions de stages
- résultats obtenus lors des différentes compétitions internationales de la saison sportive en cours
- facultés des sportifs à produire des performances
- analyse des potentiels individuels par les entraîneurs nationaux

Les entraîneurs nationaux ont à leur disposition un ensemble de critères et d'outils leur permettant d'analyser le niveau de la filière dans chaque discipline.

L'analyse de ces éléments de sélection présentés par les entraîneurs nationaux permettra au comité de sélection de retenir les tireurs en capacité d'atteindre les objectifs lors du championnat d'Europe.

Le comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des résultats réalisés au cours de la saison sportive, mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque tireur.

Le comité de sélection choisira prioritairement les tireurs dans les épreuves olympiques pour doubler ou tripler sur les épreuves mondiales 300 mètres.

**CHAMPIONNAT D'EUROPE 300 Mètres**  
**La Sélection nominative**  
sera officialisée avant le 23 avril 2021

## **A.6. CHAMPIONNATS D'EUROPE et DU MONDE CIBLE MOBILE**

**Championnat d'Europe - CHÂTEAUROUX (France) – 7 au 9 juin 2021**  
**Championnat du Monde - CHÂTEAUROUX (France) – 9 au 18 juin 2021**

### **RÈGLES DE SÉLECTION**

Il n'y aura pas de sélections nationales organisées pour cette échéance. Pour constituer les équipes de France, le comité de sélection prendra en considération l'ensemble des résultats internationaux à sa disposition.

La participation sera prioritairement réservée aux membres des **collectifs 2021**, et le cas échéant, aux tireurs du collectif national en fonction des critères définis par l'encadrement et selon les modalités suivantes :

- L'entraîneur national dispose d'un ensemble de critères et d'outils lui permettant d'analyser le niveau de la filière dans chaque discipline.
- L'entraîneur national proposera une liste argumentée de sélectionnables au comité de sélection.

**Comité de sélection** : il est chargé de sélectionner les tireurs qui représenteront la France au championnat d'Europe et championnat du Monde. Il est composé au minimum de trois personnes :

- le Président de la FFTir ou son représentant
- le Directeur Technique National ou son représentant
- la directrice du Haut Niveau et de la haute performance
- le ou les entraîneurs responsables et directeurs de disciplines concernés

Le comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des résultats réalisés au cours de la saison sportive, mais également de l'état d'esprit et du comportement de chaque tireur.

**CHAMPIONNATS d'EUROPE et du MONDE CIBLE MOBILE**  
**Sélection nominative**  
sénior/dame/juniors : sera officialisée le 29 avril 2021

## **A.7. CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIORS PLATEAU – CIBLE**

### **LAS PALMAS (Pérou) - 25 septembre au 10 octobre 2021**

- *Un athlète médaillé en individuel au Championnat d'Europe (10m, 25/50m ou plateau) et/ou sur la coupe du Monde junior de Suhl, est automatiquement qualifié pour le Championnat du Monde ;*
- *Un athlète finaliste, ou qui réalise la performance demandée, au Championnat d'Europe (10m, 25/50m ou plateau) et/ou sur la coupe du Monde junior de Suhl est proposé au comité de sélection ;*
- *Les tireurs sélectionnés en catégorie supérieure sur des matchs de référence pourront y réaliser les minimums de qualification imposés.*

### **RÈGLES DE SÉLECTION (PLATEAU)**

Il n'y aura pas de sélections nationales organisées pour cette échéance. Pour constituer les équipes de France, le comité de sélection prendra en considération l'ensemble des résultats internationaux à sa disposition.

Les entraîneurs nationaux ont à leur disposition un ensemble de critères et d'outils leur permettant d'analyser le niveau de la filière dans chaque discipline.

Un nombre de tireurs performants sera sélectionné pour participer à un match international (dans le courant du mois de mai ou juin selon les calendriers internationaux ainsi qu'à la coupe du monde junior de Suhl sur lesquels ils pourront réaliser les minimums de qualification imposés.

À la suite de ces compétitions, l'encadrement proposera une liste argumentée de sélectionnables au comité de sélection.

Pour prétendre à la sélection au championnat du monde, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Le comité de sélection est chargé de constituer l'équipe de France qui participera au championnat du monde en s'appuyant prioritairement sur les références internationales FO et SO junior.

<b>REFERENCES INTERNATIONALES MONDIALES</b>	
<b>Épreuves</b>	<b>Performance à réaliser une fois, pour un examen du comité de sélection</b>
<i>Fosse Olympique JF</i>	<b>111</b>
<i>Fosse Olympique JG</i>	<b>118</b>
<i>Skeet Olympique JF</i>	<b>114</b>
<i>Skeet Olympique JG</i>	<b>118</b>

*La composition des équipes mixtes dans les disciplines olympiques sera effectuée à l'issue des épreuves qualificatives, par le comité de sélection sur proposition de l'encadrement, en tenant compte des performances individuelles des tireurs sélectionnés.*

Si plus de 3 tireurs réalisent la performance demandée, la sélection s'effectuera au regard du nombre de fois où la performance demandée a été réalisée sur l'ensemble des matchs.

En cas d'égalité, c'est la meilleure performance qui sera prise en compte, puis la deuxième si besoin.

## RÈGLES DE SÉLECTION (CIBLE)

À l'issue de l'évaluation nationale prévue en avril 2021, un nombre de tireurs performants sera sélectionné pour participer à un match international (dans le courant du mois de mai ou juin selon les calendriers internationaux : Grand Prix Hopes ou Coupe des Alpes) ainsi qu'à la coupe du monde junior de Suhl sur lesquels ils pourront réaliser les minimums de qualification imposés.

Ainsi, dans le cadre de la sélection juniors à la coupe de Monde de Suhl et au championnat du Monde 2021 les évaluations nationales seront également organisées dans les épreuves individuelles à 10 mètres. (Les critères d'accès aux évaluations pour les épreuves 25 et 50 mètres sont décrits dans les modalités de sélection du championnat d'Europe 25/50m.)

### **Critères d'accès épreuves individuelles 10 mètres juniors (collectifs nationaux inclus) :**

- Les 10 premiers du classement national des épreuves Carabine JF.
- Les 10 premiers du classement national des épreuves Carabine JG.
- Les 10 premiers du classement national des épreuves Pistolet JF.
- Les 10 premiers du classement national des épreuves Pistolet JG.

(selon le classement national arrêté au 28 février 2021).

- Un groupe de tireurs de la filière Cadets sera invité à participer à l'épreuve de la sélection nationale. Les résultats réalisés seront pris en compte dans le cadre d'une éventuelle sélection en équipe de France Junior.

*L'objet de cette partie du document est de formaliser les principes et les règles d'évaluation qui permettront d'identifier les tireurs français susceptibles de remporter des médailles lors du championnat du monde.*

Pour prétendre à la sélection au championnat du monde, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Le comité de sélection est chargé de constituer l'équipe de France qui participera au championnat du monde en s'appuyant prioritairement sur les références internationales 10/25/50 mètres.

REFERENCES INTERNATIONALES MONDIALES	
Épreuves	Performance à réaliser une fois, pour un examen du comité de sélection
<i>Pistolet 10 M JF</i>	<b>568</b>
<i>Pistolet 10 M JG</i>	<b>574</b>
<i>Pistolet 25m JF</i>	<b>575</b>
<i>Pistolet 25m VO JG</i>	<b>575</b>
<i>Pistolet 25m JG</i>	<b>577</b>
<i>Pistolet 25m Standard JG</i>	<b>562</b>
<i>Carabine 10 M JF</i>	<b>626,7</b>
<i>Carabine 10 M JG</i>	<b>625,5</b>
<i>Carabine 50m 3x40 JF</i>	<b>1163</b>
<i>Carabine 50m 3x40 JG</i>	<b>1162</b>
<i>Carabine 50m 60 BC JF</i>	<b>619,3</b>
<i>Carabine 50m 60 BC JG</i>	<b>618,7</b>

*La composition des équipes mixtes dans les disciplines olympiques sera effectuée à l'issue des épreuves qualificatives, par le comité de sélection sur proposition de l'encadrement, en tenant compte des performances individuelles des tireurs sélectionnés.*

Si plus de 3 tireurs réalisent la performance demandée, la sélection s'effectuera au regard du nombre de fois où la performance demandée a été réalisée sur l'ensemble des matches.

En cas d'égalité, c'est la meilleure performance qui sera prise en compte, puis la deuxième si besoin.

A la suite de ces étapes sélectives, les entraîneurs nationaux proposeront dans chaque discipline une liste argumentée de sélectionnables au comité de sélection.

Les épreuves olympiques seront prioritaires.

**Comité de sélection** : il est chargé de sélectionner les tireurs qui représenteront la France au championnat d'Europe et championnat du Monde. Il est composé au minimum de trois personnes :

- le Président de la FFTir ou son représentant
- le Directeur Technique National ou son représentant
- la directrice du Haut Niveau et de la haute performance
- le ou les entraîneurs responsables du collectif concerné

Le comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des résultats réalisés au cours de la saison sportive, mais également de l'état d'esprit et du comportement de chaque tireur.

**Championnat du monde juniors plateau, 10, 25 et 50 M**  
La sélection nominative des tireurs sera officialisée avant le  
23 juillet 2021

## **A.8. CHAMPIONNAT D'EUROPE 10 M PARA-TIR**

### **Pistolet/Carabine 10 M Lohja (FIN) 12 au 17 février 2021**

#### **Objectifs**

Aucun quota ne sera attribué lors de ce championnat. L'objectif sera donc de sélectionner les meilleurs tireurs afin de remporter un grand nombre de médailles en individuel dans les épreuves 10 mètres paralympiques et mondiales.

#### **Mode de sélection**

##### **Date et Lieux :**

- Évaluation nationale Pistolet/Carabine – 12 au 15 décembre 2020 à Châteauroux

##### **Programme :**

- Épreuves P1, P2, R1, R2, R3, R4, R5 : 3 matchs + Finales Pistolet, R3, R4, R5
- Épreuves VIS, VIP : 2 matchs

Le résultat des finales ne sera pas comptabilisé.

##### **Épreuves ouvertes à la sélection :**

- P1, P2, R1, R2, R3, R4, R5, VIS, VIP

##### **Critères d'accès :**

Seront sélectionnés pour participer à l'évaluation nationale les tireurs des collectifs HN, Seniors et Relève Pistolet et Carabine. Les meilleurs tireurs du collectif détection pourront participer à la sélection à la demande des entraîneurs référents.

Pour les athlètes déficients visuels, les 3 premiers du championnat de France de février 2020 sont invités à participer à la sélection.

### **RÈGLES DE SÉLECTION Carabine et Pistolet**

Pour déterminer les tireurs susceptibles de participer à ce Championnat d'Europe, le critère d'évaluation suivant sera mis en place :

- Seront proposés à la sélection, les tireurs réalisant une ou plusieurs fois la performance unique pour chaque épreuve selon le tableau joint.

La sélection est limitée à 3 tireurs maximum par épreuve, sauf concurrence significative dans une épreuve.

Seront priorisés les tireurs ayant réalisé le critère le plus grand nombre de fois.

## RÈGLES DE SÉLECTION Déficiants visuels

Pour les athlètes déficients visuels, au regard du peu de participants à la coupe du monde d'Osijek et le championnat du monde de Sydney, le critère suivant sera retenu :

- Seront proposés à la sélection, les tireurs réalisant une ou plusieurs fois la performance unique pour chaque épreuve selon le tableau joint.

*Tableau des performances à réaliser :*

ÉPREUVES CARABINE		ÉPREUVES PISTOLET		DÉFICIENTS VISUELS
<b>R1</b>	613,5	<b>P1</b>	553	<b>VIS</b> 510
<b>R2</b>	607,5	<b>P2</b>	537	<b>VIP</b> 590
<b>R3</b>	631,5			
<b>R4</b>	627,0			
<b>R5</b>	632,5			

**Comité de sélection :** il est chargé de valider la sélection des tireurs retenus pour participer à ce championnat d'Europe. Il est composé au minimum de 3 personnes :

- le Président de la FFTir ou son représentant
- le Directeur Technique National ou son représentant
- la directrice de la haute performance et du haut niveau
- le ou les entraîneurs responsables du collectif concerné

Le comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des résultats réalisés lors des étapes d'évaluation, mais également de l'état de santé, l'état d'esprit et du comportement de chaque tireur.

### **Championnat d'Europe 10m Paratir**

La sélection nominative des tireurs sera officialisée avant le 23 décembre 2020

## **A.9. COUPES DU MONDE PARA-TIR**

### **Pistolet/Carabine/Plateau AL AIN (Emirats Arabes Unis) – 15 au 26 mars 2021**

#### **Objectifs**

Aucun quota ne sera attribué lors de cette compétition. L'objectif sera donc de préparer au mieux l'échéance des Jeux Paralympiques de Tokyo 2021.

Règles spécifiques des épreuves plateau : la priorité est orientée sur la préparation des tireurs quotés dans les épreuves paralympiques en vue des Jeux Paralympiques de Tokyo. Par conséquent aucun tireur plateau ne sera sélectionné.

#### **RÈGLES DE SÉLECTION Carabine et Pistolet**

Seront sélectionnés pour participer à cette coupe du Monde, les tireurs ayant obtenus un quota lors des précédentes échéances.

Le comité de sélection tiendra compte de l'état de santé, l'état d'esprit et du comportement de chaque tireur avant de valider la sélection pour cette compétition.

### **Pistolet/Carabine/Plateau LIMA (Pérou) – 11 au 20 mai 2021**

#### **Objectifs**

La Coupe du Monde de Lima constitue la dernière compétition sur laquelle des quotas sont encore à pourvoir. L'objectif sera donc de sélectionner les meilleurs tireurs afin d'y remporter un grand nombre de quotas paralympiques dans les épreuves ouvertes.

#### **Répartition des quotas par épreuve qui seront attribués dans le cadre de la compétition**

EPREUVES CARABINE		EPREUVES PISTOLET	
<b>R1</b>	1 quota	<b>P1</b>	1 quota
<b>R2</b>	1 quota	<b>P2</b>	2 quotas
<b>R3</b>	1 quota	<b>P3</b>	3 quotas (dont 1 pour la meilleure féminine)
<b>R4</b>	2 quotas (dont 1 pour la meilleure féminine)	<b>P4</b>	1 quota
<b>R5</b>	3 quotas (dont 1 pour la meilleure féminine)		
<b>R6</b>	1 quota		
<b>R7</b>	1 quota		
<b>R8</b>	1 quota		
<b>R9</b>	1 quota		

## RÈGLES DE SÉLECTION Carabine et Pistolet

Organisées en janvier et février 2020, les étapes d'évaluation ont permis aux tireurs y participant de montrer leur niveau de performance. Le comité de sélection a opté pour la qualification de 6 tireurs pour participer à cette coupe du Monde.

Gaëlle EDON en P2, P3

Romain RAMALINGOM en P3

Bastien COMBAL en R3

Valérian LEFAURE en R6

Vincent FAGNON en R5, R9

Dylan KERENEUR en R9

Au-delà de ces épreuves, le comité de sélection pourrait autoriser les tireurs sélectionnés, à concourir à une ou plusieurs épreuves supplémentaires.

Le comité se réserve également le droit de modifier la sélection au regard de deux critères :

- L'état de forme,
- Le niveau de performance de chaque sélectionné.

Ces deux critères seront évalués au cours de la saison, sur les différents points d'étape suivants :

- Les évaluations nationales du 14 au 17 décembre 2020
- Le Championnat de France – Besançon - du 18 au 23 janvier 2021
- Le Championnat d'Europe de Lohja (FIN) du 12 au 17 février 2021
- Les matchs organisés lors des stages nationaux

En cas d'annulation de la coupe du Monde d'Al Ain, les tireurs quotés paralympiques seront également sélectionnés pour cette compétition.

## **A.10. CHAMPIONNAT DU MONDE PARA-TRAP**

### **PARA-TRAP LONATO (Italie) – 19 au 24 septembre 2021**

#### **RÈGLES DE SÉLECTION PARA-TRAP**

La Fédération Française de Tir a pour objectif de qualifier des tireurs performants au championnat du monde de Lonato en septembre 2021.

##### **Mode de sélection**

Il n'y aura pas de sélections nationales organisées pour cette échéance. Par conséquent, les règles de sélection porteront sur l'analyse des résultats réalisés lors de la saison sportive 2020/2021. Pour constituer l'équipe de France para-trap, le comité de sélection aura comme élément de référence l'ensemble des résultats nationaux et internationaux qui précèdera le championnat du Monde. (Hanovre, GP de France, GP d'Italie...).

La participation sera prioritairement réservée aux membres des **collectifs haut niveau 2021**, le cas échéant, aux tireurs des collectifs nationaux (seniors, relèves) en fonction des critères définis par l'encadrement et selon les modalités suivantes :

- Les entraîneurs nationaux ont à leur disposition un ensemble de critères et d'outils leur permettant d'analyser le niveau de la filière dans chaque discipline.
- L'encadrement proposera une liste argumentée de sélectionnables au comité de sélection.

**Comité de sélection** : il est chargé de sélectionner les tireurs représentant la France dans les championnats continentaux (championnat du Monde et d'Europe,...). Il est composé au minimum de 3 personnes :

- le Président de la FFTir ou son représentant
- le Directeur Technique National ou son représentant
- la directrice de la haute performance et du haut niveau
- le ou les entraîneurs responsables du collectif concerné

Le comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des résultats réalisés lors des étapes d'évaluation, mais également de l'état de santé, l'état d'esprit et du comportement de chaque tireur.

**Championnat du Monde Para-trap**  
La sélection nominative des tireurs sera officialisée avant le 31 juillet  
2021

## CLASSEMENT NATIONAL PARA-TIR et PARA-TRAP

Le classement national sera constitué des performances réalisées lors :

- des régionaux (pour les tireurs qualifiés aux championnats de France),
- des championnats de France
- des matchs du circuit national,
- des matchs internationaux du calendrier validé par la FFTir,
- des matchs de l'évaluation nationale
- des matchs du Tir Club France au plateau

Le classement national arrêté au 31 août 2020 servira d'outil principal pour constituer les collectifs Para-Tir 2020-2021.

### **Annexe n°1 :**

Tableau des MQS à réaliser deux fois entre le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et le 15 juillet 2021 sur les compétitions approuvées par la WSPS pour pouvoir participer aux jeux paralympiques

TABLEAU MQS 2018-2021				
N°	Discipline		Classe	MQS 2018-2021
<b>R1</b>	Carabine 10 m debout	Hommes	SH1	600
<b>R2</b>	Carabine 10 m debout	Femmes	SH1	595
<b>R3</b>	Carabine 10 m couché	Mixte	SH1	623
<b>R4</b>	Carabine 10 m debout	Mixte	SH2	620
<b>R5</b>	Carabine 10 m couché	Mixte	SH2	628
<b>R6</b>	Carabine 50 m couché	Mixte	SH1	605
<b>R7</b>	Carabine 50 m 3x40	Hommes	SH1	1110
<b>R8</b>	Carabine 50 m 3x20	Femmes	SH1	1050
<b>R9</b>	Carabine 50 m couché	Mixte	SH2	605
<b>P1</b>	Pistolet 10 m	Hommes	SH1	547
<b>P2</b>	Pistolet 10 m	Femmes	SH1	510
<b>P3</b>	Pistolet 25 m	Mixte	SH1	540
<b>P4</b>	Pistolet 50 m	Mixte	SH1	510

## **A.11. RÈGLES SPÉCIFIQUES APPLICABLES À TOUS LES SÉLECTIONNÉS**

Conformément au code de la performance, à partir de la sélection, chaque sportif(ve) est tenu de participer au programme d'actions, planifié et conduit sous la responsabilité des entraîneurs nationaux.

Participer aux différentes étapes de la préparation (stages et compétitions) est nécessaire pour les tireurs visant une sélection en Équipe de France. Toute absence doit être justifiée auprès de la Direction Technique Nationale.

Chaque sportif(ve) retenu(e) peut être sélectionné(e) pour participer à d'autres épreuves internationales dans le cadre de la préparation à un championnat international. La DTN se réserve la possibilité d'inviter des partenaires d'entraînement sur le programme d'actions jusqu'à l'objectif majeur.

Dans le cas où le tireur proposé comme titulaire ne souhaiterait pas honorer sa sélection, le remplacement n'est pas prévu sauf décision du comité de sélection (catégories senior et dame).

La surveillance médicale réglementaire est une obligation pour chaque sportif postulant à une sélection nationale. Celle-ci est coordonnée par le médecin du suivi des Équipes de France, mais du ressort et de la responsabilité individuelle de chaque tireur. Le sportif sélectionné devra être à jour du suivi médical lors de sa première sélection internationale. Toute sélection est subordonnée au respect par chaque sportif concerné de la réglementation en vigueur en matière de lutte antidopage.

En cas de modification du calendrier international, le mode de sélection pourrait devenir caduc. Un nouveau mode de sélection pourrait être alors proposé par la DTN.

## CALENDRIER INTERNATIONAL 2021

Chaque entraîneur d'un collectif national établit, en accord avec la Direction Technique Nationale et en cohérence avec les objectifs poursuivis, un programme de compétition.

Les conditions de participation des tireurs sont liées à leur niveau de préparation à l'approche des compétitions. L'entraîneur peut décider de ne pas faire participer un tireur à une compétition prévue au programme initial. A l'inverse, il peut demander à un tireur de rajouter une compétition à son programme s'il le juge nécessaire.

En fonction des épreuves sélectives aux compétitions internationales et aux championnats, le programme individuel des tireurs peut être modifié.

Les tireurs de ces collectifs s'engagent à respecter le programme annuel des compétitions et d'accepter toutes les évolutions susceptibles d'être apportées par l'entraîneur en cours d'année.

## CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX DE RÉFÉRENCE 2021

### CIBLE 10/25/50/300 MÈTRES

Championnat d'Europe 10 M – Lohja (FIN) – 26 février au 8 mars 2021

Championnat d'Europe 25/50/300 M - Osijek (CRO) – 23 mai au 6 juin 2021

Jeux Olympiques – Tokyo (JPN) – 23 juillet au 8 août 2021

Championnat du monde 10/25/50 M Juniors – Las palmas (PER) –  
25 septembre au 10 octobre 2021

### PLATEAU

Championnat d'Europe - Osijek (CRO) – 23 mai au 6 juin 2021

Jeux Olympiques – Tokyo (JPN) – 23 juillet au 8 août 2021

Championnat du monde FO/SO Juniors – Las palmas (PER) –  
25 septembre au 10 octobre 2021

### CIBLE MOBILE 10/50 M

Championnat d'Europe 10 M – Lohja (FIN) – 26 février au 8 mars 2021

Championnat d'Europe 50 M - Châteauroux (FRA) – 7 au 9 juin 2021

Championnat du monde 10/ 50 M - Châteauroux (FRA) – 9 au 18 juin 2021

### PARA-TIR / PARA-TRAP

Championnat d'Europe 10 M – Lohja (FIN) – 15 au 23 février 2021

Jeux Paralympiques – Tokyo (JPN) – 24 août au 5 septembre 2021

Championnat du monde Para-Trap - Lonato ? (ITA) - 19 au 24 septembre 2021

## **COMPÉTITIONS INTERNATIONALES EUROPÉENNES & MONDIALES 2021**

### **PISTOLET/CARABINE 10/25/50 MÈTRES**

Coupe du Monde - New Delhi (IND) – 18 au 29 mars 2021  
Coupe du Monde – Changwon (KOR) - 16 au 26 avril 2021  
Coupe du Monde – Baku (AZE) - 21 juin au 02 juillet 2021  
  
Coupe du Monde Junior– Suhl (GER) - 3 au 11 juillet 2021

### **PLATEAU**

Coupe du Monde – Le Caire (EGY) – 26 février au 8 mars 2021  
Coupe du Monde - New Delhi (IND) – 18 au 29 mars 2021  
Coupe du Monde – Changwon (KOR) - 16 au 26 avril 2021  
Coupe du Monde – Lonato (ITA) - 5 au 13 mai 2021  
Coupe du Monde – Baku (AZE) - 21 juin au 02 juillet 2021  
  
Coupe du Monde Junior– Suhl (GER) - 3 au 11 juillet 2021  
Coupe du Monde Junior– Almaty (KAZ) – 26 août au 6 septembre 2021

### **CARABINE 300 MÈTRES - EUROPA CUP**

European Cup – Eskilstuna (SWE) – 12 au 16 mai 2021  
European Cup – Zagreb (CRO) – 14 au 18 juin 2021  
European Cup – Aarhus (DEN) – 18 au 22 août 2021  
  
Finale European Cup – Winterthur (SUI) – 23 au 26 septembre 2021

### **PISTOLET 25 MÈTRES - EUROPA CUP**

European Cup - Suhl (GER) - 23 au 25 avril 2021  
European Cup – Aarhus (DEN) - 11 au 13 juin 2021  
European Cup - Tallinn - (EST) - 9 au 11 juillet 2021  
European Cup – Recica Pri Laskem (SLO) - 20 au 22 août 2021  
  
Finale European Cup - Châteauroux - (FRA) - 17 au 19 septembre 2021

### **PARA-TIR**

Coupe du Monde - Al Ain (UAE) - 15 au 26 mars 2021  
Coupe du Monde - Lima (PER) – 11 au 20 mai 2021

## COMPÉTITIONS INTERNATIONALES ÉLIGIBLES ISSF 2021

### Séniors et Dames

Date	Pays	Ville	Évènement	Discipline
Janvier 2021	CZE	Plzen	Compétition Internationale	Cible mobile
26-31/01/2021	GER	Munich	Compétition Internationale	Car/Pist
10-13/02/2021	FRA	Fleury-les-Aubrais	Grand Prix de France	Car/Pist
12-21/02/2021	CYP	Larnaca	Compétition Internationale	Plateau
19-21/02/2021	DEN	Vildberg	Compétition Internationale	Car/Pist
8-18/03/2021	QAT	Doha	Compétition Internationale	Plateau
Mars ??	GER	Dortmund	Compétition Internationale	Car/Pist
Avril ??	ITA	Lonato ?	Compétition Internationale	Plateau
Avril ??	ITA	Arezzo	Compétition Internationale	Plateau
22/04-05/05/2021	GER	Hanovre	Compétition Internationale	Car/Pist
26/04-02/05/2021	FRA	Châteauroux	Compétition Internationale	Plateau
???	POL	Wroclaw	Compétition Internationale	Pistolet
???	FRA	Lingolsheim	Compétition Internationale	Cible mobile
???	GER	Walldorf	Compétition Internationale	Cible mobile
???	CZE	Plzen	Compétition Internationale	Car/Pist/CM
Juin	ITA	Todi	Compétition Internationale	Plateau
???	GER	Suhl	Compétition Internationale	Pistolet
???	???	???	Pistol Trophy 1	Pistolet
???	???	???	Pistol Trophy 2	Pistolet
???	???	???	Pistol Trophy 3	Pistolet
28-30/05/2021	GER	Munich	Rifle Cup 1	Carabine
25-27/06/2021	???	???	Rifle Cup 2	Carabine
23-25/07/2021	???	???	Rifle Cup 3	Carabine

## Juniors

Date	Pays	Ville	Évènement	Discipline
10-13/02/2021	FRA	Fleury-les-Aubrais	Grand Prix de France	Car/Pist.
12-21/02/2021	CYP	Larnaca	Compétition Internationale	Plateau
19-21/02/2021	DEN	Vildberg	Compétition Internationale	Car/Pist
Avril	CZE	Brno	Compétition Internationale	Plateau
26/04-02/05/2021	FRA	Châteauroux	Compétition Internationale	Plateau
???	GER	Dortmund	Compétition Internationale	Car/Pist
09-15/03/2021	POL	Wroclaw	Compétition Internationale	Pistolet
14-18/04/2021	FRA	Châteauroux	Compétition Internationale	Plateau
22/04-05/05/2021	GER	Hanovre	Compétition Internationale	Car/Pist
???	POL	Wroclaw	Compétition Internationale	Pistolet
mai	GER	Walldorf	Compétition Internationale	Cible mobile
mai	FRA	Lingolsheim	Compétition Internationale	Cible mobile
???	GER	Pforzheim	Compétition Internationale	Carabine
???	???	???	Coupe des Alpes	Car/Pist
juin	???	???	Compétition Internationale	Plateau
???	GER	Suhl	Compétition Internationale	Pistolet
???	CZE	Plzen	Meeting Shooting Hopes	Car/Pist
???	???	???	Pistol Trophy 1 (si juniors)	Pistolet
???	???	???	Pistol Trophy 2 (si juniors)	Pistolet
???	???	???	Pistol Trophy 3 (si juniors)	Pistolet
28-30/05/2021	GER	Munich	Rifle Cup 1 (si juniors)	Carabine
25-27/06/2021	???	???	Rifle Cup 2 (si juniors)	Carabine
23-25/07/2021	???	???	Rifle Cup 3 (si juniors)	Carabine
août	???	???	Compétition Internationale	Plateau

**ORGANISATION DES COLLECTIFS NATIONAUX  
RÈGLEMENT DE SÉLECTION ÉQUIPES DE FRANCE  
ÉPREUVES MONDIALES NON ISSF**

## **B.1. LES COLLECTIFS NATIONAUX**

### **Généralités**

La notion de collectifs implique un certain nombre de valeurs et de moyens auxquels les athlètes et la fédération doivent être attachés :

Les sportifs classés doivent s'engager dans un processus de préparation de haut niveau, de son côté, la fédération engage, avec l'aide de l'État, des moyens de préparation au travers de la mise à disposition des cadres nationaux (d'état et fédéraux).

### **Rôle**

Un collectif national correspond à un groupe de tireurs, encadré par un ou des entraîneurs nationaux et des cadres techniques nommés par le DTN. Ce groupe de tireurs bénéficie d'un suivi d'entraînement et l'accès direct à des épreuves sélectives en vue d'une sélection pour les compétitions internationales inscrites au calendrier.

L'appartenance à un collectif national suppose pour le tireur concerné, son adhésion totale et sans restriction au programme de travail impulsé par les entraîneurs nationaux en charge dans chaque discipline. L'organisation et le fonctionnement d'un collectif national sont établis de manière à permettre aux tireurs concernés d'obtenir les meilleurs résultats possibles aux compétitions de référence à court, moyen et long terme.

S'il n'induit pas automatiquement une sélection en équipe de France, l'appartenance d'un tireur à un collectif national est conditionnée par ses objectifs sportifs, sa situation ou projet professionnel, ses capacités techniques, physiques et mentales, son potentiel de progression et son niveau sportif.

Suivant les disciplines, il existe un collectif en catégories Séniors, Dames et Jeunes.

### ***Disciplines et épreuves concernées par les Collectifs :***

- Arbalète field
- Arbalète match
- Bench-Rest
- Tir sportif de vitesse
  - o Séniors
  - o Dames
  - o Juniors

## **B.2. CRITÈRES D'ENTRÉE DES COLLECTIFS ARBALÈTE FIELD**

<b>ENTRÉE COLLECTIFS</b> Discipline Arbalète field	<b>Lieu de réalisation</b>	<b>COLLECTIFS Sénior (S1+S2+S3)</b> Dame	<b>COLLECTIF JEUNE</b> Cadet Junior
<b>CLASSEMENT CHAMPIONNAT DE France IR 900</b>	Compétition nationale	5 premiers (S1, S2, S3) et 5 premières Dames du total des 2 Matchs IR 900	5 premiers (C, J) du total des 2 matchs IR 900
<b>DÉTECTION ENTRAINEUR</b>		Sur argumentation de l'entraîneur	
<i>Les épreuves Field 10 et 18m ne sont pas retenues pour constituer les collectifs. Un tireur du collectif jeune passant sénior ou dame sera automatiquement intégré dans le collectif correspondant l'année du changement de catégorie</i>			

La liste des tireurs du collectif national de préparation 2020/2021 est établie sur la base des références nationales en utilisant le classement du championnat de France.

<b>COLLECTIFS ARBALÈTE FIELD</b>		
<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>	<b>Jeunes</b>
<b>BAGNARD Gaétan</b>	<b>DUTREIL Marie</b>	<b>AGAUT Clément</b>
<b>BRULET Jean-Michel</b>	<b>GUILLAUME Julie</b>	<b>ANDRE Hugo</b>
<b>COLLIN Aurélien</b>	<b>MUTIN Cécile</b>	<b>BERTRAND Corentin</b>
<b>GUILLAUME Florent</b>	<b>PERNIN Amélie</b>	<b>BROQUIE Thomas</b>
<b>MANGEMATIN Jacques</b>	<b>REGNIEZ Mélanie</b>	<b>DIELH Corentin</b>
<b>CHRISTOFFEL Pascal</b>	<b>TROUILLET Tiffanie</b>	<b>POURU Mathis</b>
<b>Entraîneur : Yves LEJARD</b>		

### **B.3. CRITERES D'ENTREE DES COLLECTIFS ARBALETE MATCH**

<b>ENTRÉE COLLECTIFS</b> Discipline Arbalète 10 et 30 m	Lieu de réalisation	COLLECTIF Senior Dame	COLLECTIF Jeune
<b>CLASSEMENT RÉALISÉ</b> <b>AUX SN</b> (Place)	SN (MTCF)	2 premiers (6 participants mini/épreuve)	2 premiers (6 participants mini/épreuve)
<b>PERFORMANCE NATIONALE</b> Tableau de référence international	SN (MTCF)	Point moyen du 8 <sup>e</sup> CDE, CDM	Point moyen du 8 <sup>e</sup> CDE, CDM junior
<b>DETECTION ENTRAINEUR</b>		Sur argumentation de l'encadrement	

<b>TABLEAU DE REFERENCES INTERNATIONALES ARBALETE MATCH</b>				
<b>Senior</b>	<b>8e</b>	<b>10e</b>	<b>12e</b>	<b>15e</b>
10m	379	375	373	369
30m	534	526		
<b>Men</b>	<b>8e</b>	<b>10e</b>	<b>12e</b>	<b>15e</b>
10m	388	387	385	383
30m	566	562	562	558
<b>Dame</b>	<b>8e</b>	<b>10e</b>	<b>12e</b>	<b>15e</b>
10m	388	387	386	385
30m	549	548	545	
<b>Junior Garçon</b>	<b>8e</b>	<b>10e</b>	<b>12e</b>	<b>15e</b>
10m	384	383	380	378
30m	553	552	548	539
<b>Junior Fille</b>	<b>8e</b>	<b>10e</b>	<b>12e</b>	<b>15e</b>
10m	386	385	383	381
30m	553	548	546	538

La liste des tireurs du collectif national de préparation 2020/2021 (20 tireurs) est établie sur la base des références nationales et internationales en utilisant le classement et la performance.

## **ARBALÈTE MATCH - SAISON 2020/2021**

### **COLLECTIFS ARBALÈTE MATCH 10 M**

<b>10 M Femmes</b>	<b>10 M Hommes</b>
<b>MATTE Romane MARTI/PAINBLANC Nolwenn REMOND Lyne ROY Marie</b>	<b>BAUDOUIN Brian DHALLUIN Mickael HATTERRER Stéphane BURTEL Gauthier</b>
<b>10 M U23 Femmes</b>	<b>10 M U23 Hommes</b>
<b>BOGARD Floriane GENG Alexandra ROETTELE Lisa WILLOT Louisa</b>	<b>BAILLY Nathan CACHEUX Théo DEBENNE Thomas DUTENDAS Dimitri GALLOT Julien PICHARD Clément</b>

### **COLLECTIFS ARBALÈTE MATCH 30 M**

<b>30 M Open</b>	<b>30 M U23</b>
<b>LEGOUEFF Philippe SCHUELLER Pascal MARTI/PAINBLANC Nolwenn</b>	<b>BOGARD Floriane CACHEUX Théo DEBENNE Thomas DUTENDAS Dimitri</b>

**Entraîneur : Christophe GENG**

## **B.4. CRITÈRES D'ENTRÉE DES COLLECTIFS DU BENCH-REST**

<b>Collectifs Bench Rest &amp; Rimfire</b>	
<b>Critères d'entrée dans les collectifs</b>	Résultats aux compétitions internationales <ul style="list-style-type: none"><li>• Classement national &amp; résultats aux compétitions nationales</li><li>• Critères subjectifs définis par le CT</li></ul>

### **BENCH-REST - SAISON 2020/2021**

#### **COLLECTIFS BENCH-REST**

<b>Bench Rest Gros Calibre</b>	<b>Rimfire</b>
<b>ARTAUD Louis</b>	<b>DOMANGE Tanguy</b>
<b>FISCHBACH Pascal</b>	<b>MAIURI Paolo</b>
<b>PACHECO Carlos</b>	<b>GUILLOT Jean-Claude</b>
<b>LENDORMI Monique</b>	<b>BALTER Serge</b>
<b>LANG Gérard</b>	<b>SCANU Olivier</b>
<b>BEAUMONT Alain</b>	<b>BALTER Cécile</b>
<b>SERAIN Roger</b>	<b>LIGNE Jacques</b>
<b>EYMIEU Jean-Claude</b>	

**Entraîneur : Rémi MORENO-FLORES**

## **B.5. CRITÈRES D'ENTRÉE DES COLLECTIFS DU TIR SPORTIF DE VITESSE**

ENTRÉE COLLECTIFS	OPEN COLLECTIF	PRODUCTION COLLECTIF	STANDARD COLLECTIF
<b>Composition</b> 1 collectif par épreuve			
<b>Critères de Classement</b>	<p><b><i>La constitution des Collectifs TSV se fera suivant les modalités suivantes :</i></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☐☐ Les deux premiers du circuit national intégreront le collectif des divisions Production, Open, Standard, Classic (en fonction du niveau d'ensemble de chaque division).</li> <li>☐☐ Dans le cadre de la détection, la DTN se réserve le droit d'intégrer des tireurs supplémentaires à ce groupe.</li> <li>☐☐ Le collectif est déterminé à la fin du championnat de France pour une durée de 1 an.</li> </ul>		
<b>DÉTECTION ENTRAINEUR</b>	Sur argumentation de l'entraîneur		

La liste des tireurs du collectif national de préparation 2020/2021 est établie sur la base des références nationales en utilisant le classement du circuit national.

Le nombre de tireurs composant ces collectifs dépend du niveau d'ensemble des différentes divisions.

COLLECTIFS TSV	
Titulaires	Détection
BOIT Julien (Classic)	JAZET Baptiste (production) junior
CLÉMENT Aurélie (production Lady)	ARMENDARIZ Sebastien (production)
OBRIOT Émile (Open)	BERGAMASCO Nicolas (production)
DEVILLE Remy (Open)	BUSSER Alain (production)
GRAUFFEL Eric	ZHAN Philippe (production) junior
DAGUENEL Laëtitia (production lady)	DESNOYELLES Morgan (production)
NYCZ Margaux (production Lady)	EGRET Sébastien (shotgun, pcc)
RENAUD PATrick (open)	NESTOLAT Vincent (standard)
HERNANDEZ Marc (open)	PAYRAULT Lise (production)
PIGET Emmanuel (open)	POIRET Jérôme
VIVO Cyrielle (production Lady)	
<b>Entraîneur : Olivier BIANCHI</b>	

## **B.6. CRITÈRES DE SORTIE DES COLLECTIFS : ARBALÈTE FIELD, TIR SPORTIF DE VITESSE, BENCH-REST&RIMFIRE**

<b>SORTIE DES COLLECTIFS</b>	<b>Collectif sénior/dame</b>	<b>Collectif jeune</b>
SI NON RÉALISATION DES CRITÈRES D'ENTRÉE	1 an	1 an
SI PROBLÈME DE CONDUITE (comportement)	Immédiat	Immédiat
SI ABSENCE DE TRAVAIL OU DE PARTICIPATION AUX STAGES	1 an	1 an
SI REFUS DE PARTICIPATION À UNE COMPÉTITION SANS MOTIF CONSIDÉRÉ COMME VALABLE	Immédiat	Immédiat
<b>(Particularité TSV) SI ÉCHEC AUX TESTS DE PRÉCISION</b>	1 an	1 an

## **B.7. ÉPREUVE DE SÉLECTION**

**Sélection** : C'est un choix de tireurs présentant les caractéristiques permettant d'atteindre au mieux un objectif sportif donné dans une épreuve de référence.

L'épreuve de sélection est une compétition organisée par la FFTir dont le programme est placé sous la responsabilité et le contrôle direct de la Direction Technique Nationale.

L'épreuve de sélection permet au tireur de compétition d'exprimer son potentiel, dans un contexte imposé, et d'accéder au programme des Équipes de France.

L'arbitrage est organisé par la Commission Nationale d'Arbitrage en coordination avec la Direction Technique Nationale

Les épreuves de sélection 2021 seront organisées dans les épreuves suivantes :

- **Arbalète Match**
- **Silhouettes Métalliques**
- **Bench Rest**
- **Armes Anciennes**

## **B.8. MODALITÉS DE SÉLECTIONS DES ÉQUIPES DE FRANCE AUX CHAMPIONNATS DE RÉFÉRENCE**

Comité de sélection :

Il est chargé de sélectionner les tireurs qui représenteront la France dans les compétitions de référence (Championnats du Monde et d'Europe...). Il est composé au minimum de 3 personnes :

- le Président de la FFTir ou son représentant
- le Directeur Technique National ou son représentant
- la directrice du Haut Niveau et de la performance
- le ou les entraîneurs responsables et directeurs de disciplines concernés

▪ **ARBALÈTE FIELD – Entraîneur : Yves Lejard**

**Épreuves retenues :**

- 2 matchs IR 900 lors des Championnats de France 2021.

En cas d'égalité de performance, un match supplémentaire sélectif sera mis en place le lendemain du championnat de France.

Tous les tireurs des collectifs 2021 participeront au stage d'entraînement / sélection / préparation suivant le calendrier international.

À l'issue du stage et de la Coupe (si le calendrier le permet), sera définie la liste des tireurs participant à une coupe du Monde dans le but de réaliser les minimas qualificatifs pour le championnat du Monde (voir tableau référentiel).

Seule la performance individuelle est prise en compte.

TABLEAU DE RÉFÉRENCES INTERNATIONALES ARBALÈTE FIELD				
	Individuel		Équipe	
<b>Sénior</b>	1706	850	1690	840
<b>Junior</b>	1688	836	1640	820
<b>Dame</b>	1679	838	1620	810
<b>Cadet</b>	1650	825	1620	810

**Principe de sélection au championnat du Monde 2021 :**

*Les catégories internationales sont applicables pour le championnat du Monde 2021. Un classement spécifique sera établi à l'issue du championnat de France de Cusset.*

Individuels :

A l'issue du championnat de France 2021, les premiers du classement dans chaque catégorie internationale seront proposés pour constituer l'équipe de France du championnat du Monde 2021 (sous réserve d'avoir réalisé les minimas individuels).

Équipes : Homme, Sénior Men, Sénior Women, Dame, Junior, Cadet : à l'issue du classement final du championnat de France 2021, un maximum de 3 tireurs dans chaque catégorie, seront proposés par l'entraîneur au comité de sélection (sous réserve d'avoir réalisé les minimas équipe).

Les épreuves Field 18 m ne sont pas retenues comme critères pour constituer les équipes de France.

▪ **ARBALÈTE MATCH** – *Entraîneur : Christophe Geng*

• **Sélection nationale Arbalète match :**

- Chabris : 24 au 27 juin 2021

**Critères d'accès et déroulement des épreuves de sélection :**

<b>ARBALÈTE MATCH</b>
<p><b><u>Épreuve 10 m : 2 matchs sans finale</u></b></p> <p><b><i>Participation :</i></b></p> <p>Les 18 premiers du championnat de France 10 m junior, dame et senior Les membres des collectifs 10 m</p>
<p><b><u>Épreuve 30 m : 2 matchs sans finale</u></b></p> <p><b><i>Participation :</i></b></p> <p>Les 14 premiers seniors du championnat du France 30 m Les membres des collectifs 30 m</p>

**Principes généraux**

Dans le cadre d'une stratégie de préparation aux compétitions internationales et pour garantir un maximum d'équité entre les tireurs, des épreuves sélectives des collectifs auront lieu en 2021 dans les 2 épreuves mondiales retenues.

Le but des épreuves de sélection est de constituer les Équipes de France pour les compétitions internationales, les Championnats d'Europe et du Monde. Si une compétition internationale a lieu avant les épreuves sélectives, la référence de sélection sera le classement national de la saison précédente et le Championnat de France 10 m.

**Principe de sélection au championnat du monde**

Proposition de participation en individuel : premiers tireurs des SN + 2 tireurs sur proposition de l'entraîneur. Sous réserve d'un niveau de performance minimum.

Proposition participation en équipe : les 3 tireurs retenus en individuel + 2 tireurs sur proposition de l'entraîneur.

▪ **TIR SPORTIF DE VITESSE** – *Entraîneur : Olivier Bianchi*

La constitution des équipes de France se fera selon deux critères distincts :

**Sélection directe :**

Les tireurs remportant une compétition de level 4 dont le niveau (nombre et qualité des participants) devra être validé par la commission de sélection.

**Sélection indirecte :**

La direction technique nationale complètera la sélection en fonction des potentialités de médaille mais également des choix stratégiques jugés nécessaires au développement de la discipline.

▪ **BENCH REST – Entraîneur : Rémi Moreno-Florès**

**Principe de sélection Championnat du Monde Bench Rest Gros calibre à Prétoria :**

La participation au Grand Prix du CNTS est obligatoire ;  
Une participation à trois compétitions minimums (dont le GP du CNTS) est requise pour être classé et sélectionnable.

**Le classement retenu comprendra la moyenne des scores (Two guns aggregate). Celle-ci sera composée d'une part, du score du Grand Prix du CNTS 2020 et d'autre part des deux autres meilleurs matches listés auxquels le tireur aura participé.**

Le comité de sélection décidera de la sélection pour le championnat du Monde à l'issue de la dernière étape prise en compte à l'aide :

- de critères objectifs (moyenne composée du score du Grand Prix du CNTS et des deux autres meilleurs matches listés (Two guns aggregate)
- de critères subjectifs définis selon le cadre technique (Rémi MORENO FLORES), associé au membre de la commission en charge de la discipline (Louis ARTAUD).

**Matches qualificatifs pour le championnat du Monde 2021 Gros calibre :**

- Volmerange 2 (5-6 septembre 2020)
- Grand Prix du CNTS (1-4 octobre 2020) **Participation obligatoire**
- International de la Fare (début mars 2021)
- Volmerange 1 2021 (fin mars 2021)
- Spring Trophy (Souppes sur Loing, fin avril 2021)

Le cadre technique tiendra compte de ces deux types de critères et proposera les noms des tireurs pour le championnat au comité de sélection composé de la directrice de la performance, le Directeur Technique National et le Président de la FFTir qui décideront de cette sélection.

▪ **SILHOUETTES MÉTALLIQUES** – *Entraîneur : Jean-François Raybaut*

**Principe de sélection au championnat d'Europe 2021 de Jaszbereny en Hongrie (du 21 juin au 3 juillet 2021) :**

- Sélections par rapport aux combinés
- Sélection en priorité des tireurs debout
- Le comité de sélection déterminera la liste des sélectionnées pour le championnat d'Europe à l'issue des épreuves de sélection.

**Sélections nationales :**

- Aussac : 30 avril au 2 mai 2021

**Critères d'accès et déroulement des épreuves de sélection :**

15 premiers du championnat de France précédent + ex aequo en combiné Gros calibre, Petit calibre, Field Pistol et Carabine 22LR

5 premiers debout du championnat de France précédent en Gros calibre, Petit calibre, Field Production visée ouverte, Field Production visée optique, Carabine 22LR légère et 22LR silhouette.

3 premiers du championnat de France précédent des 3 autres épreuves Gros et Petit calibre

5 premiers du Circuit National de l'année précédente

Tireurs ayant réalisé le score de 40 aux derniers championnats de France

Durée : 3 jours pour 12 épreuves

## ▪ ARMES ANCIENNES – *Entraîneur : Olivier Bianchi*

Ne pourront participer aux différents championnats du Monde (25-50-100m) que les tireurs sélectionnés dans au moins deux disciplines (sauf pour les épreuves plateaux).

Le tireur remportant les SN (CDF+SN) et réalisant un point de maîtrise sur au moins l'un des deux matchs sera automatiquement qualifié à la condition d'être également sélectionné dans au moins une autre discipline soit en répondant une deuxième fois aux critères de base soit en étant retenu par la commission de sélection.

Les sélections nationales 25-50-100 mètres seront tirées en journée complète (le samedi ou le dimanche) ou en demi-journées (samedi après-midi et dimanche matin) en fonction des capacités d'accueil du stand hôte et du plan de tir.

### Disciplines concernées :

**Armes de poings :** kuchen O/R (25m), Mariette, colt(25m), Donald Malson O/R (50m), Cominazzo O/R (25m).

3 séries le matin (25m)

1 série l'après-midi (50m)

**Armes d'épaules :** Vetterli O/R (50m), Lamarmora O/R (50m), pensylvania O/R (50m), Miquelet O/R (50m), Minié O/R (100m), withworth O/R (100m), walkyrie O/R (100m),

4 séries le matin (50m)

3 séries l'après-midi (100m)

### **Plateaux :**

Manton O/R et Lorenzoni O/R

2 séries manton sur deux fosses = 10 tireurs O et 10 tireurs R

2 séries Lorenzoni sur deux fosses = 10 tireurs O et 10 tireurs R

### Critères d'accès à la sélection nationale :

Le classement du championnat de France déterminera un certain nombre de tireurs qui pourront accéder à la sélection nationale tout en respectant la capacité d'accueil du stand de tir.

### Pour les disciplines longues distances

Des épreuves de sélections auront lieu à Bisley (GB) au printemps. Ces sélections ont pour objectif de constituer l'équipe de quatre tireurs qui représentera la France au championnat du monde en Hongrie en août 2021.

Le nombre de places étant limité, seules les 12 premières réponses seront retenues.

Le programme de cette sélection nationale est de 1 match à 300 yards (vendredi), 2 matchs à 600 yds (vendredi et dimanche) et de 2 matchs à 1000 yards (samedi). Un classement sera établi par addition des points obtenus sur chaque match. Ce classement servira de base pour établir une sélection de 4 à 5 tireurs par la Direction Technique Nationale, dont la décision reste souveraine.

**Attention : Les tireurs qui participeront aux sélections nationales s'engagent à participer aux championnats du Monde en cas de sélection.**

## **B.9. RÉCAPITULATIF DES MODALITÉS DE SÉLECTIONS DES ÉQUIPES DE FRANCE AUX CHAMPIONNATS DE RÉFÉRENCE**

<b>Disciplines Mondiales</b>	<b>Mode de Sélection</b>	<b>Homme / Dame</b>	<b>Junior</b>
<b>Arbalète field</b>	Comité de sélection		
<b>Armes anciennes</b>	Sélection automatique	Le premier si Maître tireur	
	Comité de sélection	Libre pour les places restantes	Libre pour les places restantes
<b>Bench rest</b>	Comité de sélection		
<b>Silhouettes métalliques</b>	Comité de sélection		
<b>Tir sportif de vitesse</b>	Sélection automatique	Pourcentage significatif réalisé en match international de référence	
	Comité de sélection	Libre pour les places restantes	

POINTS DE MAÎTRISE ARMES ANCIENNES			
Épreuve	N° Épreuve	Point MT Origine	Point MT Réplique
Miquelet	601 / 701	93	93
Maximilien	602 / 702	89	94
Minie	603 / 703	94	94
Whitworth	604 / 704	96	98
Cominazzo	605 / 705	90	93
Kuchenreuter	606 / 706	96	98
Colt	607	96	
Mariette	712		97
Walkyrie	608 / 708	94	95
Tanegashima	614 / 714	91	98
Vetterli	615 / 715	98	99
Hizadai	616 / 716	91	98
Manton	621 / 721	23	23
Lorenzoni	622 / 722	24	24
Malson	623 / 723	80	85
Tanzutsu	628 / 728	85	91
Pensylvannia	636 / 736	92	96
Lamarmora	637 / 737	96	96
Longue distance 300 yard		43	45
Longue distance 600 yard		41	43
Longue distance 900 yard		54	56
Longue distance 1000 yard		52	54

## **B.10. CALENDRIER INTERNATIONAL 2021**

### **SILHOUETTES METALLIQUES**

Championnat d'Europe – Jaszbereny (HUN)  
21 juin au 3 juillet 2021

### **BENCH REST GROS CALIBRE**

Championnat du Monde - Prétoria (ZAF)  
Septembre 2021

### **ARMES ANCIENNES**

Championnat d'Europe 25-50-100m - Parme (ITA)  
Août 2021 ??  
Championnat du Monde Long range – Sarloputza (HUN)  
Août 2021

### **ARBALETE FIELD et MATCH**

Championnat du Monde – Ventplis (LAT)  
23 au 29 août 2021

### **TIR SPORTIF VITESSE**

Championnat du Monde Handgun – Pataya (THA)  
27 novembre au 4 décembre 2021

## **TEXTES DE RÉFÉRENCE ET ANNEXES**

**[Vous retrouverez l'ensemble des textes de référence et annexes dans le code de la performance, consultable sur le site internet de la fédération.](#)**